

Les pelouses sèches



Champlitte possède un important réseau de pelouses sèches. Ces formations végétales herbacées rases sont des milieux exceptionnels et fragiles. Ces sites d'intérêt

écologique majeur accueillent plus de 200 plantes, 65 espèces d'oiseaux, 100 espèces de papillons et de nombreux insectes. Les pelouses sèches de Champlitte sont intégrées au réseau Natura 2000.

Infos : Maison de l'Environnement 03 81 53 04 20

Le Prélôt



Autoportrait du peintre

Un jour, Alfred Giess, jeune peintre alsacien doué, épouse Marie Huguet de Champlitte dont les parents ont une maison au Prélôt. Né en 1901, il est très tôt attiré par le dessin.

Il suit des cours à Mulhouse puis à l'École supérieure des Beaux-Arts à Paris en 1924 et devient 1^{er} prix de Rome de peinture en 1929 puis président de l'Académie des beaux-arts. Il voyage beaucoup avec son épouse et ses enfants et vit de nombreuses années au Prélôt. La terre et la femme sont ses deux grandes sources d'inspiration. Elles symbolisent la fécondité nourricière. Dans la nouvelle chapelle Saint-Christophe de l'église de Champlitte, Alfred Giess réalise une fresque représentant le martyr de saint Christophe, qui est inaugurée en 1947. Il prend comme modèles des membres de sa famille et des habitants de Champlitte et du Prélôt.

Le code du randonneur

- Respecter les espaces protégés.
- Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.
- Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.
- Récupérer ses déchets.
- Partager les espaces naturels. Les chemins accueillent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...
- Ne pas couper ou arracher de fleurs, certaines sont rares et protégées.
- Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.
- Il est interdit de faire des feux.
- Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.
- Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner à l'office de tourisme ou dans un village proche.

Infos pratiques

- Maison de Santé des 3 Provinces : 03 84 67 48 42
- Pompiers : 18 - N° urgences européennes : 112
- Pharmacie : 03 84 67 64 07
- Taxis : Podubcik : 03 84 67 64 20
- Hébergements : gîte de groupes (44 lits), hôtels, gîtes, camping
- À Champlitte : restaurants, boulangeries, supérette, bars, tabac, presse...



Contact

Office de tourisme des 4 Rivières
Bureau d'information touristique
de Champlitte

2, allée du Sainfoin - 03 84 67 67 19
ot4rivieres@gmail.com - www.entresaoneetsalon.fr



Rejoignez-nous !



Depuis 2015, le bureau d'information touristique de Champlitte est labellisé "Vélo Bienvenue". Plus d'infos sur www.balade-haute-saone.fr

Les traces GPS de nos sentiers sont disponibles dans la rubrique "randonnée" du site internet

GPS tracks are available on our website, in the "hiking" section



VILLE DE CHAMPLITTE
CITÉS DE CARACTÈRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



4Rivières
Communauté de Communes des Quatre Rivières



haute
saône
LE DEPARTEMENT

Circuit VTT n°18

Champlitte - Le Prélôt - La Pâturie



- Niveau
- Distance : 13 km
- Temps : 1 h

Balade en Pays Chanitois

Patrimoine curiosités

..... Les vignes (la Pâturie)

Depuis le Moyen Âge, Champlitte est une terre de vigne.

En 1868, la vigne était la 3^e richesse de Haute-Saône notamment grâce aux vignobles de Champlitte et Gy. En 1886, le phylloxera (puceron ravageur de la vigne) atteint Champlitte et anéantit ses vignobles.

En quelques mois, les coteaux qui faisaient la fierté du bourg depuis plus de 400 ans vont disparaître. Les guerres, les conditions climatiques, et surtout la concurrence occasionnée par le développement des transports sur la Saône, achèvent la vigne. En 1960, la Confrérie Saint-Vincent, Albert Demard et les Compars de Chanitte (groupe folklorique de Champlitte) décident de replanter la vigne. En 1974 se crée le Groupement Viticole Chanitois. Aujourd'hui, environ 25 hectares sont cultivés par le Domaine de la Pâturie (depuis 2017) et Pascal Henriot (depuis 1985), plantés en Auxerrois, Chardonnay, Pinot noir et gris... Le vin bénéficie du label de qualité IGP Pays de Franche-Comté*.



Pour aller plus loin

Domaine de la Pâturie

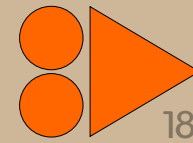
Chemin de la Pâturie
70600 Champlitte
03 84 67 65 09

Pascal Henriot - Vin biologique

Rue de la Vieille Route
70600 Champlitte
06 38 61 24 01



Balisage.....



Légende.....

-  Départ (devant l'office de tourisme)
-  Musée
-  Monument
-  Pelouses sèches
-  Point de vue
-  Église-chapelle
-  Hébergement
Restauration
-  Camping
-  Office de Tourisme

Circuit.....

Face à l'office de tourisme, tourner à droite sur la rue de la République, puis prendre la 2^{ème} à gauche pour descendre la rue du Bourg. Tourner à droite sur la rue de la Brèche. Après le virage, au panneau "stop", aller tout droit direction "La Pâturie". Continuer votre parcours en suivant le balisage.